



LESNEVEN
Cœur du Léon / Kalon bro Leon

Kannadig

02.98.83.00.03. - www.lesneven.bzh - mairie@lesneven.bzh

Janvier 2024

Le supplément
du mois n°76

Stagadenn ar miz

Vœux du Maire

Chères Lesneviennes,
Chers Lesneviens,

Au seuil de cette nouvelle année, l'Équipe Municipale se joint à moi pour adresser, à chacune et chacun d'entre vous, nos **meilleurs vœux de bonheur et de santé**.

En cette fin d'année 2023, je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui, grâce à leur **investissement**, leur **dévouement** et leur **générosité**, font vivre la commune : les associations, les bénévoles, les agents, les enseignants, les commerçants et artisans et bien sûr les élus qui m'accompagnent au quotidien.

Un grand bravo au **Conseil Municipal des Enfants**, très actif. Merci pour leur participation aux divers événements de notre commune. Bravo pour leur **esprit de solidarité** !

Mes **remerciements** s'adressent ensuite aux pompiers, aux gendarmes et aux policiers ainsi qu'à tous ceux qui sont intervenus régulièrement auprès des habitants de notre commune. Ils assurent, par tous les temps, notre sécurité !

En cette période de vœux, j'ai une **pensée particulière** pour les proches de celles et ceux qui nous ont quittés. N'hésitez pas à vous rapprocher de quelqu'un qui peut se sentir seul. N'hésitez pas à lui proposer de sortir, de rencontrer d'autres personnes...

L'année 2023 a eu une **actualité violente** : guerres, tremblements de terre, inondations, tempête, attentats, réchauffement climatique... Autant de mots amenant angoisse et inquiétude. Puisse 2024 nous apporter davantage de positivité !

J'espère que nos animations de cette fin d'année vous auront amené, au moins pour quelques instants, un peu d'insouciance et de magie. Chaque rendez-vous a été un **moment populaire** ! Bravo à toutes celles et ceux qui les ont permises, qui les ont organisées.

Malgré le contexte incertain lié aux tensions géopolitiques et aux difficultés économiques, les fêtes de fin d'années auront été, je l'espère, synonymes de joie et de bonheur. **Ces temps difficiles ne doivent pas gâcher votre plaisir de retrouver tous ceux qui vous sont chers**. La famille doit rester une valeur refuge en particulier pour préserver les plus jeunes.

L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier où se dessinent et où s'expriment des projets et des vœux. C'est l'occasion de faire un bilan d'étape. Mon équipe et moi-même serions heureux de vous retrouver

le dimanche 7 janvier 2024 dès 11h00,
à L'Atelier, salle François Dilasser
pour la cérémonie des vœux.

Je souhaite sincèrement,
à toutes et tous,
une excellente année
2024.

Bloavezh mat !

Claudie BALCON
Maire de Lesneven



« Lesneven, ma ville » - Hervé Lossec

Il existe, paraît-il, **deux catégories de gens : ceux qui ont la chance d'être Lesneviens et tous les autres** qui les envient. C'est peut-être un petit peu exagéré, quoique....

Pour ma part, je n'ai jamais su vraiment pourquoi Lesneven habite en moi, depuis toujours. J'y suis né, j'y ai grandi (...). J'ajouterais que ma femme et mes deux filles exhibent aussi fièrement sur leur carte d'identité la mention « Né(es) à Lesneven ». Je suis donc autorisé à vous parler de Lesneven.

Lesneven ! Ah, Lesneven ! Comme mes camarades de la ville, moi, petit campagnard, j'ai chanté aussi, faux mais avec grande conviction, la célèbre ritournelle datant des années 50, véritable hymne national :

*C'est nous les Lesneviens,
Les gars joyeux et plein d'entrain,
Nous ne craignons personne,
Ni les bandits ni les vauriens,
Nous les Lesneviens...*

Un peu plus tard, j'ai aussi fredonné, une chanson qui se chante encore de nos jours, mais seulement dans les maisons de retraite du coin :

*Ma Lesnevienne aux grands yeux noirs,
Cheveux d'ébène, couleur du soir ... »*

Mais les Lesneviennes de ma jeunesse préféraient les chansons de marins. Plusieurs d'entre elles d'ailleurs, se sont engagées dans la Royale, ou plutôt se sont fait embarquer par des marins en goquette du côté du Capri -nom exotique de la célèbre salle de danse, devenue dancing très à la mode au milieu des révolutionnaires années 1960, jusqu'au début des insouciantes années 1980. Le Capri attirait quantité de marins basés ou de passage à Brest, débarqués par cars entiers, chaque dimanche, place le Flo et alentours. Bien des mariages s'ensuivirent (...)

Traverser à pied la place Le Flo me procure toujours le même plaisir. Il y règne une ambiance particulière, j'y goûte aussi un parfum de nostalgie. Que ce soit un lundi de marché ou aux heures creuses, tout est prétexte pour s'y balader. Pour vérifier, à tout hasard, si en haut de son piédestal le fier général n'a pas retrouvé son cheval ou pour confirmer que recoiffer le clocher de son dôme d'origine était une excellente initiative. C'est comme une sentinelle bienveillante protégeant l'historique place, qui sert aussi, à présent, de repère rassurant, visible de loin, d'où que l'on vienne en direction de la ville.

En voiture, alors qu'il y a bien des voies de déviation, je préfère traverser la place centrale, même si j'y passe plus de temps. Prétexte pour « voir s'il y a du monde en ville ».

Car Lesneven est une ville, petite, certes, mais une vraie ville, à taille humaine et dynamique d'environ 7.500 âmes. Les Lesneviens sont très susceptibles, à juste titre, sur cette appellation : la ville de Lesneven. Ne les offusquez pas en parlant de « bourg » et laissons les termes galvaudés de « village » ou de « hameau » aux Parisiens qui hiérarchisent les communes sur les seuls critères démographiques.

Lesneven est et restera une petite ville compte tenu de l'exigüité de son territoire à moins de s'unir à sa voisine pour former une seule commune, comme ce fut déjà envisagé dans les années 1960. Aujourd'hui, le terme « annexer » serait plus juste que « s'unir », car chacun tient à son clocher et celui du Folgoët est bien haut, fier et indépendant.

En Bretagne, le titre de ville ne se décerne pas en fonction du nombre d'habitants mais suivant le poids de l'histoire. Il existe ainsi dans les environs des bourgs ayant grandi très rapidement et comptant à présent largement plus de 10.000 habitants, comme : Guipavas, Plougastel, par exemple. Eh bien, ils resteront toujours des bourgs, même s'ils continuent de grandir ! (...)



Un jour, un touriste, marchant en direction du centre de Lesneven m'apostropha ainsi du côté du Parcoù : « Cette rue-ci mène bien au bourg ?

-Non, pour le bourg, c'est dans l'autre sens, lui répondis-je en désignant la haute flèche du clocher du Folgoët que l'on distingue bien, à moins d'un kilomètre de là à vol d'oiseau.

Non mais !

Puis me ravisant, devant la mine déconfite de mon interlocuteur, je lui précisai toutefois :

« En revanche, si c'est la ville que vous cherchez, oui, c'est par là, tout droit. Le centre se trouve à moins de 300 mètres. »...

Hervé Lossec
Extrait de la préface de
« Les rues de Lesneven »
de Claude Le Menn

Permanences des élus

Eurioù degemer an dilennidi

SAUF AVIS CONTRAIRE STIPULÉ DANS L'ÉDITION HEBDOMADAIRE - ET SUR RENDEZ-VOUS
Claudie Balcon, Maire, reçoit le mercredi, de 16h30 à 17h30, et les autres jours, sur rendez-vous.

Lundi	10h30 – 11h30 13h30 - 14h30	Michel AUFFRET , conseiller délégué à la sécurité Nicolas KERMARREC , adjoint à l'économie locale, au patrimoine, au tourisme et aux relations extérieures
Mardi	14h - 15h	Prosper QUELLEC , conseiller délégué à la vie quotidienne et au suivi des travaux
Mercredi	9h - 10h 9h - 10h 16h30 - 17h30	Stéphane LE VOURCH , adjoint à la vie scolaire et à la communication Aurélié MARTIN , conseillère déléguée à la jeunesse et à la prévention Claudie BALCON , Maire (et sur rendez-vous)
Vendredi	9h - 10h 9h - 10h	Claire CHAPALAIN , adjointe aux solidarités et à l'action sociale Sophie LE BIHAN , conseillère déléguée aux personnes âgées et aux handicaps
Samedi	11h - 12h	Yves QUINQUIS , adjoint aux sports, 1 ^{er} Adjoint Pascal CORNIC , adjoint aux travaux et à l'environnement Julien BOUHARE , conseiller délégué à l'urbanisme Jonathan ZANCHI , conseiller délégué à la vie associative et aux loisirs Natacha PLATTRET , adjointe à la culture et à l'animation

Permanence de la Députée Graziella Melchior

Sur RDV

Permanence : 54, Quai du Léon – 29 800 LANDERNEAU

Courriel : graziella.melchior@assemblee-nationale.fr

☎ 02.29.63.92.41.

Conseillers Départementaux

Sur RDV

Pascal Goulaouic (Mairie de Plouneour) ☎02.98.83.41.03)

pascal.goulaouic@finistere.fr

Lédie Le Hir (Mairie de Plouguerneau) ☎ 02.98.04.59.54)

ledie.lehir@finistere.fr

Horaires d'ouverture

Eurioù digeriñ



MAIRIE

☎ **02.98.83.00.03.**

● **MAIRIE** – Du lundi au vendredi, 8h-12h et 13h30-17h30 (sauf vendredi 16h30)

● **ETAT CIVIL** – Le lundi jusqu'à 18h30.

● **POLICE MUNICIPALE** - ☎. 02 98 83 57 97.

☎ 06 74 79 78 46 ou ☎ 06 11 45 35 23

Courriel : police.lesneven@orange.fr

● **SERVICES TECHNIQUES** : lesnevenst@wanadoo.fr

Urbanisme : fermé le mardi.

Jeudi après-midi, ouvert sur RDV.

● **MEDIATHEQUE RENÉ PÉTILLON.**

Mardi : 10h-12h et 14h - 18h

Mercredi : 10h - 13h et 14h - 18h

Vendredi : 14h - 19h

Samedi : 10h - 16h

<http://lesneven.c3rb.org/>. ☎ 02.98.21.12.47.

● **CIMETIERE.** – Ouverture de 8 h à 18 h

● **CCAS.** - **sans RDV**, 9h - 12h, lundi, mardi et jeudi.

sur RDV 13h30 - 17h, lundi, mardi, jeudi et vendredi (16h30)

ccas.lesneven@orange.fr - ☎ 02 98 83 57 95



COMMUNAUTE DE COMMUNES

☎ **02.98.21.11.77.**

● OFFICE DE TOURISME

Place des 3 Piliers - ☎ 02 29 61 13 60

tourisme@cotedeslegendes.bzh

www.cotedeslegendes.bzh

Du lundi au samedi 9h30 - 12h30 et 14h - 17h30.

Fermé le mardi matin.

● **DECHETTERIE.** – Du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de

14h à 17h45. ☎ 02.98.21.09.36.



LA PRESSE

Kazetennerien

➔ Le Télégramme

nadineragobert.telegramme@gmail.com

☎ : 06 61 21 13 34

➔ Ouest-France

jeanpaul.pailler@orange.fr

☎ 06 80 62 03 34

pour vos annonces : www.infolocale.fr



Permanences diverses

Eurioù degemer a bep seurt

➔ **ADIL** (Association Départementale Information Logement)- 2^e mercredi, (9h-12h), Communauté de Communes.

➔ **Association veufs et veuves** - ☎ 02.98.80.42.23.

➔ **CDAS et PMI**- Bd des fr Lumière. ☎ 02 98 83 23 66. **Assis-tantes sociales** - Perm. sociales et administratives. **Infirmière puéricultrice** - lundi ap-midi et jeudi matin. **Atelier massage bébé** - vendredi matin. **Médecin PMI** - mardi matin. **Sage-femme PMI** - sur rdv

➔ **CFDT - Droit du travail** - 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois 17h - 19h, Maison d'accueil. Et sur rdv. ☎ 02 98 33 29 29

➔ **Conciliateur de justice** - Tous les mardis, 13h30-17h au Centre Socio. **RDV obligatoire**. ☎ 02 98 83 04 91

➔ **PAEJ** - Permanences mercredi après-midi, 15h30 -18h30, 12 rue de la Marne, et le 1^{er} à la Maison de l'Emploi, (10h-12h). ☎ 06.75.82.36.29.

➔ **Recyclerie Légend'R**: Dépôt (5, rue Gauguin) merc. et vend. 14h-16h30 et sam, 10h-16h. Vente, Champ de Bataille, sam. 10h-16h.

➔ **REPAM** (Relais Enfants Parents Assistants Maternels) : lieu d'écoute, d'information générale, d'animation. Service gratuit ouvert aux parents en recherche de mode de garde, aux Assistants maternels ou candidats à l'agrément, aux professionnels de l'accueil à domicile. Audrey COAT, Educatrice de Jeunes Enfants ☎ 02.98.83.71.05—repampaysdelesneven@gmail.com

➔ **Restos du Cœur** - restoduceur.lesneven@orange.fr - ☎ 09 63 26 75 22

➔ **Secours Catholique** : Accueil lundi 10h-12h et 14h-16h, mercredi et samedi (10h-12h) . La boutique solidaire « Le coffre à jouets », mêmes horaires. ☎ 06 71 14 30 72 - 18 bis rue Alsace Lorraine (arrière cinéma).

➔ **SII** Place Le Flo - ☎ 06 45 85 85 50—sij@clcl.bzh.

Période scolaire : mardi, mercredi, vendredi, 13h30-17h30.

Vacances scolaires : lundi et vendredi, 9h30-12h30, mardi et mercredi, 13h30-17h30.

➔ **Vesti-boutique de la Croix-Rouge** - Ouverte à tous, lundi, mardi (9h-12h), jeudi, samedi (13h45-18h), et vendredi (13h45-18h45).

Services à la personne

Skoazell d'an dud

➔ **ADHAP Services** 16, rue de la Marne; ☎ 02 98 83 33 83.

➔ **ADMR** - 2 bd des F. Lumière 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h, du lundi au vendredi. ☎ 02 98 21 05 39. www.admrlsneven-cotedeslegendes.fr

➔ **AD Nord Finistère** - 32 Av. Le Corre. www.adseniors-brest.com. ☎02 98 43 19 22.

➔ **AGDE** - Tous types de missions : entretien maisons, espaces verts, manutention, ... CESU acceptés - 50% de réduction d'impôts sous conditions. 12, bd des F. Lumière. ☎ 02.98.21.18.64.

➔ **Amadeus Aide et Soin** - 8 rue du Pourquoi pas ? contact@amadeus-asso.fr ☎ 02 98 21 12 40. www.amadeus-asso.fr

➔ **ASP du Léon** - 7 rue Alsace-Lorraine. ☎ 02 98 30 70 42. aspduleon@orange.fr

➔ **CLCV**. Association de consommateurs. Se munir des documents liés au litige et à son suivi. Adhésion à partir de 26 € par an. Perm le 1^{er} et 3^{ème} samedi du

mois au Centre socio culturel intercommunal (10h30 -12h). ☎ 07 68 26 60 84.

➔ **CLIC** Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique. Mission : accueillir les personnes de + de 60 ans et leur famille, les renseigner sur leurs droits sociaux, les accompagner dans leurs démarches administratives : aides à domicile, structures d'accueil, retours d'hospitalisation, adaptation du logement, APA, aide sociale, ... **Permanence d'accueil sur Rendez-vous le matin, de 9h à 12h30, au 02 98 21 02 02** au centre hospitalier, rue B. de Lescoat.

➔ **COVIVA** - ☎ 09 81 60 23 15. 13 rue Clémenceau.

➔ **RESPECTE** - www.appuisante.fr. Soins palliatifs et de support ☎ 02.98.30.70.01. j.balcon@appuisante.fr

➔ **SOLIHIA** - Solidaires pour l'Habitat. Perm à la CLCL le 2^{ème} mercredi matin et 4^{ème} lundi après-midi.

➔ **Transport des Personnes Agées.**

Achat des tickets au pour les + de 70 ans. **Réservation obligatoire** pour bénéficier de l'aide du CCAS - Appel impératif la veille pour un déplacement le lendemain matin et le matin pour un déplacement l'après-midi. Règlement intérieur disponible au CCAS.

Taxis L'Armoricaine : 02 98 83 00 22 : janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre

Lesneven Assistance 02 98 83 34 40 : février, avril, juin, août, octobre, décembre

➔ **TINERGIE** - Énergie : 02 98 33 20 09

➔ **Usagers du Centre Hospitalier** -

Les Représentants des Usagers de Médecine et Soins de Suite et Réadaptation polyvalents sont des relais entre les patients et leur famille et le Centre Hospitalier. Permanence le 1^{er} jeudi du mois au Centre Hospitalier.

Etat Civil

Piv' zo ganet, marvet ?

Naissances

Lyséline Guizioù, Eden Roué

Décès

Bernadette Le Menn, ép Labarthe-Piol ; Jeanne Sparfel, vve Fily ; Serge Morvan ; Yvette Geillant, vve Bernard ; Martine Le Bras, ép Stourm ; Valentine Quéméneur, vve Le Roy ; Michèle Bernard ; Hveline Moal, vve Uguen.

